

Bienvenue à l'école Polyvalente Le Carrefour

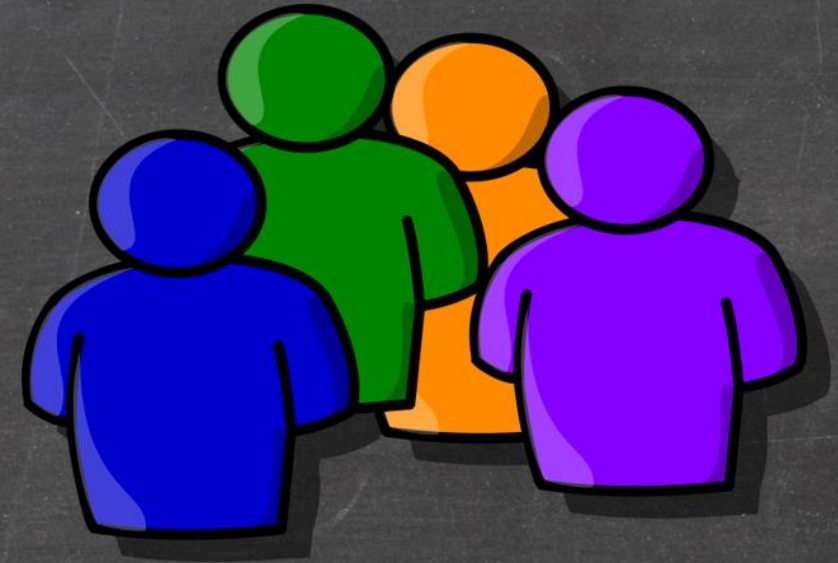
Programme d'éducation
intermédiaire

Secondaire I



Ordre du jour

- **Présentation de l'équipe enseignante**
- **Absences et retards**
- **Soutien aux élèves**
- **Communication**
- **Bilan des observations dans Clic école**
- **Engagement auprès de la communauté**
- **Évaluation critériée**
- **Design et interdisciplinarité**
- **Approches de l'apprentissage**
- **Sorties éducatives et voyages**
- **Politiques de l'école**



Informations de la rencontre

1.

ÉCOLE POLYVALENTE LE
CARREFOUR

2.

Programme
d'éducation
intermédiaire
(PÉI)

3.

Rencontres de parents

Programme d'éduc
intermédiaire (PÉI)

Accueil > Programme d'éducation intermédiaire (PÉI) > Rencontres de parents

1. Documents d'informations des matières
2. PowerPoint de présentation de la rencontre.

Présentation de l'équipe enseignante



Direction adjointe:

M. Michel Turcotte

Coordonnatrice au PEI:

Mme Annie St-Antoine

Français

Marie-Ève Barrette (70-72-73)

Andréanne Morin (71)

Sciences

Francis Régimbal

Mathématiques

Pier-Olivier Charbonneau

Éducation physique

Éric Proulx

Musique

Marc-André Labelle

Anglais

Annie Lachapelle (70-72)

Nejmeddine Felhi (71-73)

Culture et citoyenneté québécoise

Jasmin Gilbert

Univers social

Matthew Riverin

Communication

Pour **communiquer avec les enseignants**, nous vous demandons d'**utiliser le courriel**, s'il vous plaît. Les enseignants n'utilisent pas Clic École pour communiquer avec les parents.

- Clic école (Voir les mémos.)
(Ne pas donner votre mot de passe à votre enfant.)
- Courriel (Regarder dans les indésirables.)
- Site web de l'école
- Page Facebook et Instagram



Soutien aux élèves

TTS :

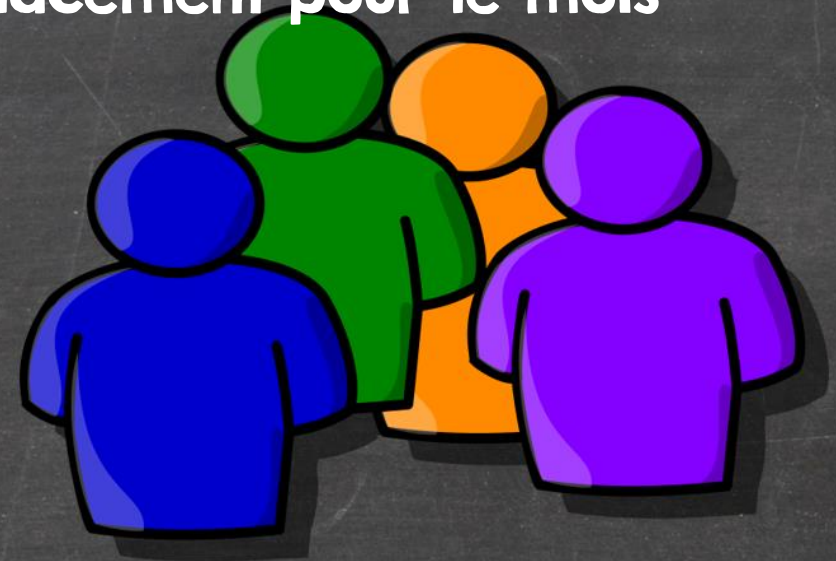
- Mme Aminata Diarrassouba
- Mme Myrline Saint-Far (Mme Éliane Turpin en remplacement jusqu'en décembre.)

Orthopédagogue 1^{ère} secondaire :

- M. Sylvain Begue (Mme Christine Lair en remplacement pour le mois de septembre.)

Les enseignants répondants:

- Mme Marie-Ève Barrette, groupe 70
 - M. Matthew Riverin, groupe 71
 - M. Pier-Olivier Charbonneau, groupe 72
 - M. Francis Régimbal, groupe 73
- Récupération, aide aux devoirs, mardi math, etc.



Absences et retards

Quels sont les motifs d'absence valables?

Une absence est considérée comme motivée lorsque les parents fournissent une preuve pour l'un des motifs officiels suivants :

- Décès d'un proche ;
- Convocation à un tribunal ;
- Événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale ;
- Autorisation de la direction ou de la direction adjointe.

Une **absence motivée peut donner accès à une reprise d'examen.**
Pour plus de détails, consultez l'agenda scolaire ou la Politique d'évaluation.



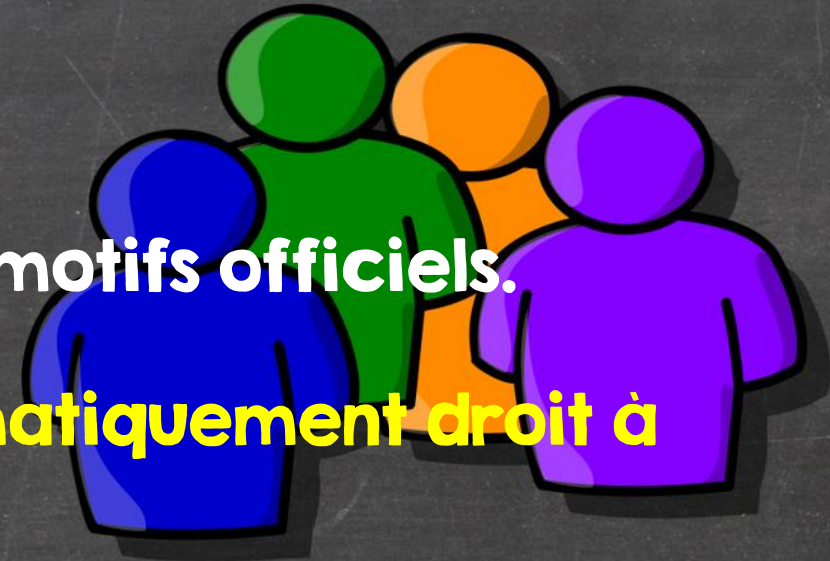
Absences et retards (suite)

Attention aux motifs non reconnus

Tout autre motif est considéré comme une absence non motivée.
Par exemple :

- Voyage personnel ou familiales ;
- Vacances familiales ;
- Activités personnelles ;
- Autres raisons qui ne figurent pas parmi les motifs officiels.

Une absence non motivée ne donne pas automatiquement droit à une reprise d'examen.



Absences et retards (suite)

Responsabilité du parent

Pour une absence

- Motiver l'absence au plus tard le lendemain, avant 8 h 40.

Pour un retard

- Motiver le retard le jour même, le plus rapidement possible.

Comment motiver une absence ou un retard?

Deux possibilités :

- Par Clic école
- En communiquant avec la secrétaire d'unité :

Mme Manon Laurin

☎ 819 568-9012, poste 27618



Absences et retards (suite)

Responsabilité de l'élève

En cas d'absence

L'élève doit :

- Communiquer rapidement avec ses enseignants;
- S'informer des notions et des travaux manqués;
- Vérifier auprès de son enseignant s'il a droit à une reprise d'examen lorsqu'une absence survient lors d'une évaluation.



Absences et retards (suite)

Responsabilité de l'élève

En cas de retard

L'élève doit toujours se présenter à l'administration afin de faire valider la motivation de son retard.

- **Retard d'autobus scolaire :**
L'élève reçoit un billet lui permettant de se rendre directement en classe.
- **Retard non motivé :**
L'élève sera redirigé vers le local de retrait pour la période.



Absence pour un voyage personnel



Un voyage personnel n'est pas un motif officiel d'absence.

Par conséquent :

- L'enseignant **n'est pas tenu de fournir les travaux à l'avance;**
- L'enseignant **n'est pas tenu d'offrir une reprise d'examen;**
- L'élève pourrait obtenir **0 % à une évaluation** manquée.

Responsabilité des parents

En choisissant de faire manquer des journées d'école à leur enfant pour un voyage personnel, les parents assument **l'entière responsabilité de cette décision et de ses répercussions sur la réussite scolaire.**



Avant le départ, il est important de discuter avec les enseignants de l'impact possible sur les évaluations et de la possibilité de faire une reprise.

Absence planifiée de plus de 2 jours

Vous devez remplir un formulaire à l'avance et il doit être signé par tous les enseignants de l'enfant.

Le formulaire est disponible au **secrétariat d'unité** de votre enfant.

Exception : Ce formulaire n'est pas requis dans le cas d'une maladie.



Reprises d'examens

Les examens de reprise ont lieu après les heures de cours.

Comment ça fonctionne?

- L'élève communique avec son enseignant ;
- L'enseignant détermine les modalités de la reprise ;
- Un rendez-vous est fixé pour l'examen de reprise ;
- L'élève doit se présenter au rendez-vous prévu.
- Si l'élève ne se présente pas à la reprise d'examen sans motif valable, l'enseignant peut attribuer une de 0 %.



Travaux remis en retard

Un travail remis en retard sans motif valable peut avoir des conséquences sur la note.

Selon la **Politique d'évaluation**, l'enseignant peut :

- attribuer une **note de 0 %**;
- ou imposer une **note maximale de 60 %**.

Toute remise de travail en retard est considérée comme une **absence à une évaluation**.

Seuls les motifs d'absence valables indiqués dans l'agenda scolaire sont acceptés pour justifier un retard.



Bilan des observations dans Clic école

Afin de permettre un suivi adéquat tout au long de l'année, une compilation de 4 comportements ciblés sera faite chaque semaine :

- « N'a pas son matériel »
- « N'a pas fait son devoir »
- « A un comportement dérangeant »
- « Ne fait pas le travail demandé ».

Si le nombre de manquements est supérieur à deux dans le même cycle de neuf jours, l'enseignant répondant rencontrera votre enfant afin de discuter avec lui et lui remettra la conséquence prévue dans son cas. Veuillez noter que :

- 1 à 2 manquements = Avertissement de la part du répondant
- 3 à 6 manquements = 1 retenue du soir (15 h 30 à 16 h 30)
- 7 à 9 manquements = 2 retenues du soir (15 h 30 à 16 h 30)
- 10 manquements et plus = 1 retenue lors de la prochaine journée pédagogique

Un courriel vous a été envoyé au début de la semaine à ce sujet.



Engagement auprès de la communauté



- Notre activité d'engagement auprès de la communauté en 1ère secondaire.
- Personne ressource : Répondant de votre enfant.
- L'élève devra faire une réflexion.

Lors de cette activité l'élève devra répondre à l'un de ses objectifs:

- explorer des systèmes et prendre conscience de leur rôle au sein de ces systèmes ;
- entretenir le dialogue et développer des relations ;
- s'engager dans des pratiques de réflexion et de réflexivité ;
- élaborer et/ou mener une action fondée sur des principes.

Évaluation critériée



- **Chaque critère de chaque matière doit être évalué au moins deux fois pendant l'année.**
- **Bulletin IB à la fin de l'année. Aucun impact sur les notes du Ministère.**

Design et interdisciplinarité



- **Au PEI, il existe une matière nommée *design*. Cette matière sera évaluée au travers de deux projets distincts en cours d'année. Ces projets sont obligatoires.**
- **Il y aura aussi un projet interdisciplinaire qui sera fait en cours d'année et pour lequel un résultat apparaîtra dans le bulletin IB de fin d'année scolaire.**
- **Ces projets sont aussi évalués à l'aide de critères. Voir le tableau de la diapositive précédente.**

Approches de l'apprentissage



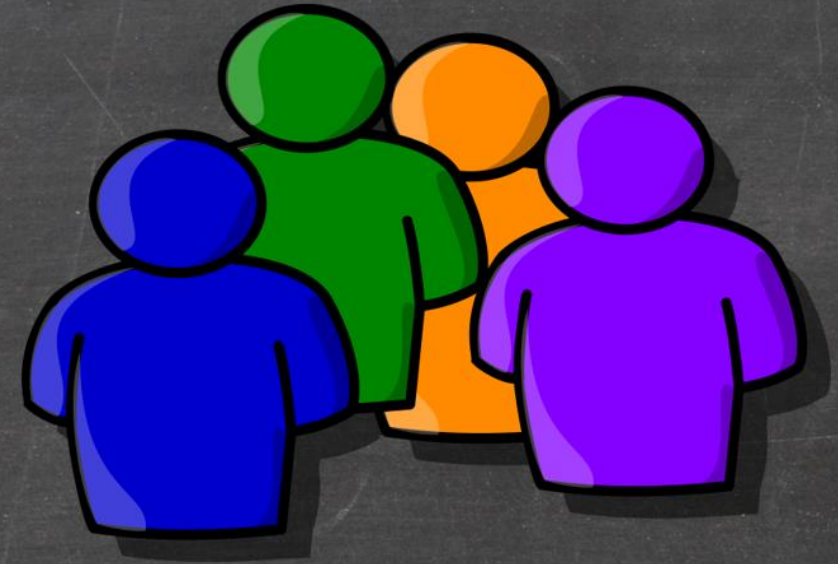
Les élèves vont développer leurs compétences en tant qu'apprenant à travers les approches de l'apprentissage:

- **la communication;**
- **la collaboration;**
- **l'organisation;**
- **les compétences affectives;**
- **La culture de l'information;**
- **La culture des médias;**
- **La pensée critique;**
- **La pensée créative;**
- **Les compétences de transfert.**

Celles-ci seront développées ou consolidées à travers différents cours.

Sorties éducatives et voyages

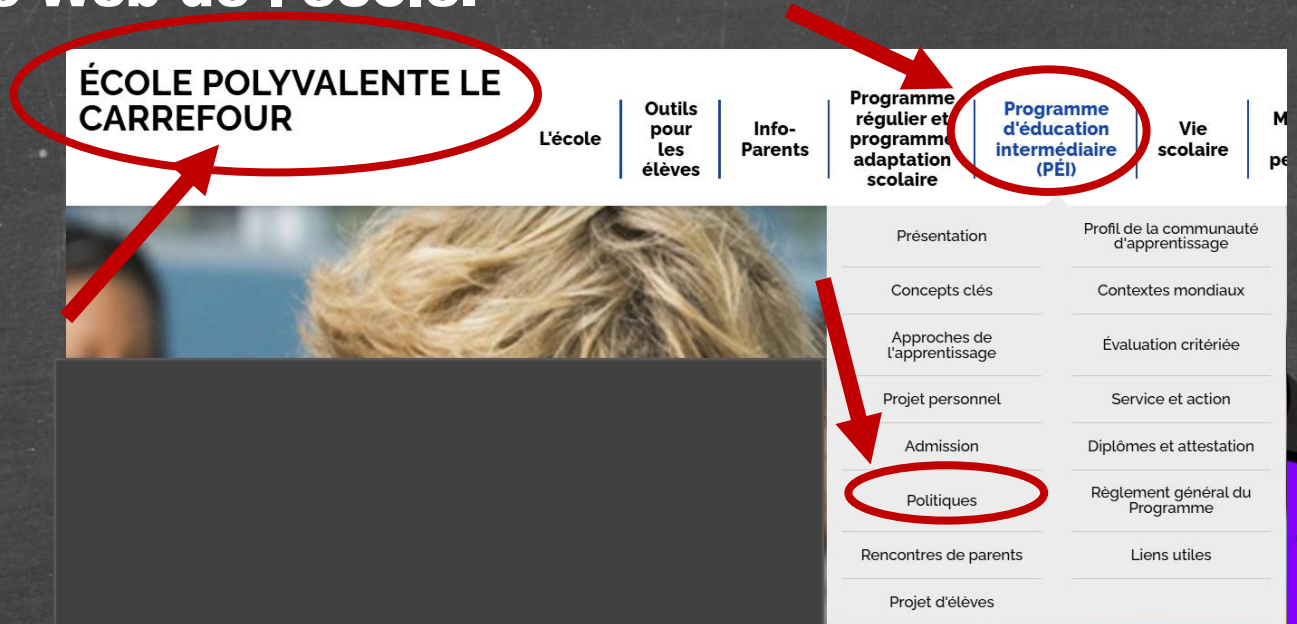
- Les sorties éducatives sont obligatoires et le port de la gamme de vêtements y est exigé.
- Tout appareil électronique est interdit lors des sorties éducatives.
- Les voyages organisés par l'école sont facultatifs.



Politiques de l'école

Les politiques du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) de notre école sont accessibles en tout temps sur le site Web de l'école.

- Politiques linguistique
- Politique d'évaluation
- Politique d'intégrité intellectuelle
- Politique d'inclusion
- Politique d'admission



Nous vous encourageons fortement à en prendre connaissance et en discuter avec votre enfant.